



L'édito



La Ville sous tutelle?

L'Etat va-t-il devoir prendre les commandes de la Ville d'ici à la fin de l'année? Et en conséquence augmenter fortement les impôts ou supprimer des pans entiers de prestations? Ce n'est hélas plus une vue de l'esprit! Peu s'en rendent compte - ou du moins peu en tirent les conséquences - et il est temps de secouer le cocotier. C'est comme si on attendait la sortie de route pour freiner. Etonnant.

De quoi s'agit-il? Voici en quelques mots, très simplement. La Ville disposait à fin 2008 d'une fortune nette d'un peu plus de 20 millions de francs (ce qui est extrêmement peu, indépendamment du présent contexte). L'entrée dans la Caisse de pensions unique, le 1^{er} janvier 2010, pourrait coûter un montant au moins équivalent. En l'absence de fortune, le budget 2010 devrait, légalement, être équilibré. Il ne le sera pas. D'où la tutelle possible de l'Etat.

Un vrai casse-tête, auquel la Direction des finances s'est attelée. Mais qu'elle ne pourra pas résoudre seule. Les autorités ne pourront fuir leurs responsabilités. Les employés de la Ville devront - une fois de plus - serrer les coudes. Il incombera aux partis politiques de cesser de se chamailler et, surtout, de toujours vouloir dépenser (pour toutes sortes de bonnes raisons). Les citoyens devront réaliser que des choix sont incontournables. Dures perspectives.

On y arrivera!

*Alain Ribaux
Directeur des finances*



Le groupe mythique IAM fera « danser le mia » aux festivaliers jeudi 4 juin sur les Jeunes-Rives • Photo: sp

IAM et Limp Bizkit

L'édition 2009 de Festi'neuch s'ouvrira en beauté jeudi 4 juin avec deux figures mythiques de la scène musicale: IAM et Limp Bizkit. Fort de son succès en 2008 (24'000 spectateurs), le festival, qui se déroulera les 4, 5, 6 et 7 juin sur les Jeunes-Rives, propose désormais, avec le jeudi, une soirée de plus que les années précédentes. Quelque 2000 billets pour le vendredi, le samedi et le dimanche seront mis en vente dès mardi prochain, à des prix avantageux.

Le groupe de rap culte IAM se joindra aux festivités avec son dynamisme ravageur à la sauce marseillaise. Une valeur sûre pour Christophe Valley,

président de Festi'neuch, d'autant plus que le collectif avait remporté un grand succès l'année dernière au Paléo festival, ainsi qu'au festival Open air de Frauenfeld, en Suisse alémanique.

Limp Bizkit reformé!

Le collectif Limp Bizkit foulera pour sa part les planches de Festi'neuch à l'occasion de sa nouvelle tournée mondiale. «Ce sera leur unique date en Suisse», assure Christophe Valley. Le groupe électro hip-hop et métal, qui n'a plus tourné depuis 2004, s'est reformé récemment grâce au retour du fabuleux guitariste Wes Borland, parti un moment rejoindre Marilyn Manson. Il sortira par ailleurs

un nouvel album ce printemps. «Les gens vont affluer d'au-delà des frontières», promet le président du festival.

Plus accessible

Festi'neuch adopte cette année une politique des prix progressifs. Les 2000 premiers billets des soirées de vendredi, samedi et dimanche seront vendus «online» sur www.festi-neuch.ch dès mardi prochain et jusqu'au 24 mars à des prix avantageux, à savoir 44 francs (vendredi et samedi) et 33 francs (dimanche). Le prix de la soirée de jeudi est fixé à 55 francs, mais augmentera dès le 22 mai. La programmation complète sera dévoilée le 25 mars.(lap)



3

Histoire: la journée commémorative du 1^{er} mars a longtemps été le théâtre de bruyants débordements à Neuchâtel.



5

Le Théâtre Tumulte présente dès vendredi à Serrières un étrange dialogue entre un psychiatre et une médium.



10

La Ville de Neuchâtel s'est rendue à Bruxelles pour signer la Convention des Maires.

Publicité

2.- fr au lieu de **15.90** Rasoirs femmes et hommes de marque
-.30 cts au lieu de **1.20** Chocolats Kitkat
-.50 cts au lieu de **2.40** Soupes maison
1.- fr au lieu de **9.90** Casquettes de marque toutes couleurs
4.- fr au lieu de **19.-** Camions

CASSE-PRIX A MEUBLES DU BATTOIR FAILLE-HIT
MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN
entre Orbe et Yverdon rte cant. Lausanne-Morges entre Morat et Fribourg rue du Bois-du-Lan

LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHÈTENT CHEZ NOUS



Dans ce numéro

Oeuvre inédite

L'Ensemble Symphonique Neuchâtelois interprétera dimanche au Temple du Bas un concerto de Carl Maria von Weber, accompagné du clarinetiste Pascal Moraguès. La Symphonie n° 8 de Beethoven, une œuvre pour corde de Noam Sheriff ainsi qu'une œuvre inédite du compositeur neuchâtelois Vincent Pellet figurent au programme.

Page 4

Historique

Les Autorités des Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle siégeront ensemble le 3 mars pour la première fois de leur histoire à l'aula de la Faculté des lettres. Un rapport d'information sur le Contrat d'agglomération du Réseau des trois villes sera présenté aux législatifs.

Page 8-9

Vacances

Vivre la ville ne paraîtra pas la semaine prochaine, en raison des vacances du 1^{er} mars. Toute la rédaction vous donne rendez-vous le 4 mars pour un nouveau numéro!

Terezin

La célèbre cantatrice Brigitte Balleys joint sa voix au trio à cordes Carpe Dièse, pour interpréter des œuvres composées durant la guerre par des détenus au camp de concentration de Terezin (République Tchèque).



Page 16

L'archiviste de la Ville évoque certains débordements lors d'anciennes commémorations du 1^{er} mars



Carte postale (extrait) éditée à l'occasion du cinquantenaire de la République, 1898. • photo: Collection MAHN.

La fête et ses tumultes

Signe commémoratif de révolution, le 1er mars véhicule, dans les divers moyens d'expression de la commémoration, des classiques: les discours, les agapes, les banquets, les cortèges et le programme officiel comprend le tir aux canons. Or, cette journée a longtemps été le théâtre de bruyants débordements.

Une révolution presque parfaite
Si la révolution des 29 février et 1^{er} mars 1848 n'a fait aucune victime, il y eut deux morts et une blessée lors d'une rixe aux relents politiques à Neuchâtel le 12 mars. C'est modéré si on lui compare la somme des malheurs arrivés pendant les commémorations.

Canaliser les excès
Récemment, une affiche prônait que les décibels ne faisaient pas forcément la fête belle. H.-F. Calame s'en inquiétait déjà dans «Le Neuchâtelois» du 3 mars 1863 et ce thème est repris dans la Feuille d'Avis du 25 février 1865: «...On a peine à comprendre [] qu'après dix-sept années il ne puisse être imaginé un programme de fête autre que celui qui consiste à livrer la ville à la merci de quelques individus et d'une bande de gamins ou de jeunes gens, qui

s'évertuent, par des tiraillements sur les places et dans les rues, et cela durant vingt-quatre heures, à tourmenter les malades et les personnes souffrantes, à réveiller et effrayer les enfants, à troubler le repos de tous...»

La joie et le drame ont fréquemment cohabités lors des commémorations du 1^{er} mars

On souligne encore que ces tapages rebutent plus qu'ils n'attirent les visiteurs, et, tant qu'à brûler de la poudre, un feu d'artifice serait d'une autre tenue.

Le bilan de l'imprudence
Une telle vivacité pourtant perdue, avec ses dangers, surtout quand elle implique, en sus des pétards, des tirs d'armes. Les autorités ont réagi, mais l'arrêté du Conseil d'Etat du 21 février 1865, interdisant les tirs d'armes à feu dans les villes et les villages, n'empêche pas le 1er mars de cette année-là d'être, comme les précédents, pétaradant. Et, pendant le demi-siècle suivant, rares furent les éditions paisibles.

L'inclination à la fête occulte facilement le risque: la joie et le drame ont donc fréquemment cohabités. Un récapitulatif des accidents signalés entre 1864 et 1948 dans le canton, extraits pour l'essentiel de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, donne le résultat suivant:

- 5 morts, dont un enfant en 1871, puis un jeune homme en 1876, deux en 1880 et 1 adulte en 1884. Un des décès de 1880 est à déplorer à Neuchâtel.
- 79 blessés, dont 35 enfants. Les blessures les plus fréquentes sont des brûlures aux mains et au visage, mais dans 9 cas, il y a perte d'un ou de plusieurs doigt(s), d'une main ou d'un œil. Neuchâtel compte 34 cas de blessures.

Paradoxalement, c'est la guerre qui calme les enthousiasmes: à partir de 1914, les chroniques relatent des commémorations plutôt calmes et sans canons. Certes, après la guerre, les pétards – toujours interdits – réapparaissent, mais le nombre d'accidents communiqués diminue sensiblement. Faisons donc en sorte que cette année aussi la fête soit simplement belle.

O. Girardbille

 L'Ensemble Symphonique Neuchâtelois en concert dimanche au Temple du Bas

Création mondiale de Vincent Pellet

L'Ensemble Symphonique Neuchâtelois (ESN) invite! Dirigé par le chef invité Noam Sheriff, l'orchestre a convié le clarinettiste Pascal Moraguès à le rejoindre dimanche au Temple du Bas pour interpréter un concerto de Carl Maria von Weber. L'ESN a surtout invité le compositeur neuchâtelois Vincent Pellet à écrire une œuvre qui sera interprétée pour la première fois dimanche. Au programme également la Symphonie n°8 de Beethoven et une œuvre pour cordes de Noam Sheriff lui-même.

Le 4^e concert de la première saison de l'ESN sera l'occasion de plusieurs rencontres. Celle de deux compositeurs d'abord: l'Israélien Noam Sheriff, chef invité, qui dirigera l'orchestre, et le Neuchâtelois Vincent Pellet à qui l'ESN a passé commande. Rencontre également avec un 2^e invité de marque, le clarinettiste Pascal Moraguès qui emmènera le public en ballade dans le répertoire classique. L'ESN jouera en petite formation symphonique dimanche et fera intelligemment se rencontrer création contemporaine et œuvres plus classiques.

Trompettiste et compositeur

Le Chaux-de-Fonnier Vincent Pellet, 40 ans, a étudié la trompette et la composition aux Conservatoires de La Chaux-de-Fonds et de Lausanne. Il enseigne actuellement son instrument dans sa ville natale et anime des ateliers d'écriture musicale. Vincent Pellet consacre toutefois une grande partie de son temps à la composition.

«ESN 253»

Créée dimanche en première mondiale, «ESN 253» fait référence au métal radioactif découvert pour la première fois sous la forme de son isotope 253 récupéré dans les débris résultant d'une explosion thermonucléaire (bombe H). Il s'agit de l'isotope (Es) que l'on obtient en bombardant du plutonium avec des neutrons lents. Vincent Pellet a construit son œuvre sur une suite de réactions en chaîne. Deux séries de notes distinctes se confrontent, ce qui aboutit à de nombreuses explosions sonores et de flux rythmiques. Le tout va peu à peu s'organiser et fusionner pour se transformer en une ligne homogène puis une seule note, le mi bémol...

Temple du Bas, 22 février, 17h.

 **Chant mongol et cor des Alpes**



La Société de musique présente ce jeudi 19 février à 20h au Temple du Bas deux extraterrestres dans la topographie sonore helvétique: le duo Stimhorn. Christian Zehnder (à gauche) au chant harmonique et au bandonéon et Balthasar Streiff, au cor des Alpes, à la trompette et à toutes sortes d'instruments inventés évoqueront des cimes qui ressemblent davantage à des montagnes affectives, celles que les deux musiciens ont fréquenté alors qu'ils étaient enfants. « Nous aimerions que les auditeurs découvrent notre musique avec l'émerveillement d'un enfant », explique les deux musiciens dont le concert de jeudi, qui allie chant mongol et cor des Alpes, constituera une « expérience inouïe » pour ceux qui se rendront au Temple du Bas. Le concert du soir sera précédé d'une représentation spéciale pour les enfants à 17h30 (entrée: 2 frs et 5 frs pour les adultes accompagnateurs).

Agenda culturel

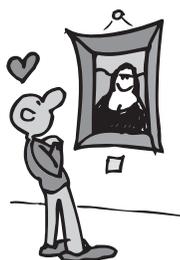
Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Jusqu'au 30 avril, exposition «Vos souvenirs sont notre mémoire». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états».

Jusqu'au 5 avril, exposition: «Le musée en devenir». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.



Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Dimanche 22 février à 15h, visite théâtralisée des maquettes historiques. Visite conduite par le premier chef de gare de la Ville de Neuchâtel, campé par un comédien.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1er mars, exposition «La marque jeune».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), ouvert me-di de 14 à 18 heures, je, de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 17 mai, exposition de caricatures. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L-Robert 1a), jusqu'au 15 mars, exposition

Ivan Moscatelli, transparence opacité. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 7 mars, exposition Jean-Jacques Dournon, paysages et fruits. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Concerts

Théâtre du Passage, mercredi 4 mars à 12h30, midi-musique: «Court toujours» par Livia Otth, violon et Francisco Leal Gomez, piano. Entrée seule Fr. 5.-, avec sandwich et minérale Fr. 12.-, avec sushis et minérale Fr. 19.-. Réservation: 032 717 79 07 ou 032 717 82 24 (pour la formule avec repas).



Conférences

Faculté des lettres (espace L. Agassiz 1), Université du 3^eme âge, jeudi 19 février

de 14h15 à 16 heures: «Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les fourmis des bois», par Anne Freitag, conservatrice du Musée de zoologie de Lausanne.

Mardi 24 février de 14h15 à 16 heures: «Gutenberg à Neuchâtel. Aspects de l'histoire de l'édition en terres neuchâteloises (16-18e siècles), par Frédéric Inderwildi, assistant à l'Institut d'histoire, Université.

Divers

Bistrot de l'Arrosée (rue de la Maladière 35), mercredi 18 février à 19h30, soirée publique de discussion sur le thème «Construire le royaume de Dieu», par Sara Habibi. Organisation: Communauté bahá'ie Neuchâtel.



L'actualité culturelle

Dans l'oeil du Cétacé



La Compagnie lausannoise Nonantetrois présentera du 19 au 22 février au Théâtre du Pommier, *Dans l'oeil du Cétacé*.

Mis en scène par Benjamin Knobil, *Dans l'oeil du Cétacé* est une fable sur la vengeance et le terrorisme aveugle. Voici la baleine blanche de Moby

Dick, ivre de vengeance, qui expose son point de vue des profondeurs de manière drôle et crue sur la marche de notre monde de squales devenu fou.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, du jeudi 19 au dimanche 22 février (jeudi à 20 heures, vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 17 heures). Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Organiste coréenne à la Collégiale

Le prochain concert de la série des «douze vendredis» aura lieu vendredi 27 février à la Collégiale et sera consacré à des oeuvres de Bach, Jehan Alain, Du Mage, Jiménez et Franck.

Née en 1977 en Corée du sud, Eun-Young Song étudie la musique d'église à l'université théologique de Kwangju.

Elle poursuit ses études à la Haute école de musique de Karlsruhe, puis à Bâle dans la classe de Guy Bovet où elle obtient son diplôme de concert avec distinction.

Titulaire des orgues de l'église réformée de Kwangju de 1995 à 2000, elle a occupé le poste d'organiste de la paroisse de Dornach près de Bâle et celui d'accompagnatrice de la paroisse réformée coréenne de Berne.

Collégiale, vendredi 27 février à 18h30, entrée libre collecte. Prix indicatif: Fr. 15.-.

Festival électronique

Le week-end du 27 et 28 février sera placé sous le signe de la musique électronique à la Case à chocs.

Pour l'occasion, le label neuchâtelois et bernois Urban Sound production a invité deux artistes de renommée internationale. Première surprise du week-

end, un show live avec la présence d'une artiste peintre pour une performance painting session avec peintures fluo... Vendredi 27 février, avant de découvrir l'artiste Dital (UK), le public aura le privilège d'écouter la performance au deejeridoo de Blond Boche accompagné de Dj Ouch. En deuxième partie de soirée, concert instrumental avec Magma fusion project aka, Red Lions composé de batterie, tambours japonais. La soirée s'achèvera avec Jérôme Baker. Samedi 28 février, l'artiste d'origine russe Xenia Beliyeva enflammera la Case avant de céder la place à Divinity de Zurich, accompagné des artistes Urban Sound dj/producteur Oliver Fish, aka Fox et K-One.

Case à chocs, quai Godet 16, vendredi 27 et samedi 28 février à 22 heures.

Entrée: Fr. 18.- par soir en prélocation (magasin Vinyl, rue du Seyon 32) Fr. 20.- sur place, Fr. 35.- abonnement 2 soirées en prélocation.

Le Théâtre Tumulte crée « Sur mars, soleil, temps froid »

Dialogue entre un psy et une médium

Le Théâtre Tumulte présente dès vendredi à Serrières un étrange dialogue entre un psychiatre genevois et une médium capable de se réincarner en princesse indienne. Jean-Philippe Hoffman met en scène Georges Grbic et Alexandra Tiedemann dans ce spectacle qui raconte aussi une histoire d'amour tragique.

L'action se déroule dans les années 1900. La psychologie naissante nourrit les espoirs les plus fous et la science croit pouvoir venir à bout de la totalité des problèmes de l'homme...

Paranormal et spiritisme

Entre 1893 et 1900, le professeur Théodore Flournoy, médecin et psychologue genevois, s'intéresse au paranormal et au spiritisme. Il rencontre en 1894 la médium Catherine Elise Müller qui dit écrire sous la dictée d'un certain Léopold. Impressionné par son talent, Flournoy décide d'étudier son cas et tente de comprendre comment elle peut visiter la planète Mars et parler le sanskrit sans l'avoir étudié. Ebloui, Flournoy écrit un ouvrage relatant ses expériences et discussions avec la médium. A la même époque, Freud publie «L'interprétation des rêves».



Alexandra Tiedemann et Georges Grbic mis en scène par Jean-Philippe Hoffman. • Photo: sp

Un rituel

Cette pièce met en présence un homme et une femme que tout oppose au profit d'une expérience scientifique qui s'étend sur plusieurs années. Un rituel s'établit entre les interlocuteurs. Elise Müller répond au questionnement incessant de Flournoy par des récits merveilleux. Cette fantastique aventure scientifique est aussi une histoire d'amour tragique où le jeu de la séduction est roi: Flournoy aime un fantôme, la médium en aime un autre. Et le temps passe ainsi.

Excellents comédiens

Alexandra Tiedemann vue en novembre au Passage dans «Les Jeux de l'amour et du hasard» incarne Louise Müller tandis que Georges Grbic, qui a joué Beckett avec Tumulte l'an passé aux Caves du Palais, prend les traits du docteur Flournoy.

Théâtre Tumulte, Serrières, les 20, 21, 22, 25, 26, 27 et 28 février ainsi que les 1^{er}, 4, 5, 6 et 8 mars. Chaque soir à 20h30 sauf le dimanche à 17h.

Chronique culturelle



Angoisses

Mes voisins du premier rang n'ont pas supporté «Hollywood Angst» de Kylie Walters. Importunée par le bruit de basses qui accueille les spectateurs, Madame est repartie avant même le début du spectacle. Monsieur, lui, a tenu 20 minutes mais a fini par craquer après qu'un danseur eut commencé à vomir devant lui. Ils ne furent pas les seuls à s'en aller de la sorte. A tort à notre avis. Et pour deux raisons: ils ne connaîtront jamais la fin d'une chorégraphie novatrice et ils ont manqué de respect envers des artistes qu'ils avaient librement consenti de venir voir. Sur le fond, Kylie Walters réussit assez bien à reproduire l'univers du cinéaste David Lynch qui, dans Mulholland Drive, décrit de façon étrange l'ambiance délétère et perverse de «l'usine à fantôme» et de «la machine à broyer» si séduisante qu'est Hollywood. Pratiquement, cela donne un spectacle trash au possible avec, par exemple, une scène de viol hyperréaliste... Le tout effectivement fait peur et est difficilement supportable. Qu'une partie du public quitte la salle prouve finalement que Walters touche là où cela fait mal. Donc que sa chorégraphie est intéressante même si elle ne nous a pas complètement convaincus.

Patrice Neuenschwander

Les commerçants



elexa

entre vous, le courant passe...

Monruz 2
Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66
Fax 032 729 96 69
info@elexa.ch
www.elexa.ch

(dépannage 24h/24h)



Nouvelles du Parlement des Jeunes

Dynamisation des commissions

Le Bureau du Parlement des Jeunes élu le 3 décembre a présidé sa première séance à la mi-janvier. Les nouveaux élus ont immédiatement trouvé leurs marques et pris les choses en main. En effet, le fonctionnement des différentes commissions a été remis en cause.

Désormais, les commissions ont l'obligation de se rencontrer au moins une fois par mois dans le but d'amener de nouvelles idées ou de nouveaux projets afin de redynamiser l'ensemble du Parlement des Jeunes. Pour ce faire, les membres des commissions doivent nommer un responsable pour chacune d'elles. Celui-ci aura pour fonction de convoquer la commission ainsi que de tenir le bureau au courant de l'avancement des projets de ladite commission. D'autre part, afin de diminuer le temps des assemblées plénières, le responsable de commission doit prévenir le Bureau s'il souhaite s'exprimer lors de la séance. Le nouveau Bureau se place donc dans une optique dynamisante.

Au niveau des projets en cours, le début d'année fut relativement paisible. En effet, seul le comité organisateur de la Fête de l'Uni est venu demander un



Le Parlement des Jeunes a décidé en séance plénière de soutenir la Fête de l'Uni.

soutien financier pour les transports et la sécurité de la manifestation qui se déroulera cette année le 20 mai. Le Parlement des Jeunes a décidé d'entrer en matière et a accepté une intensification des liens avec la Fête de l'Uni.

Ainsi, les deux organisations vont s'aider mutuellement en différentes occasions comme par exemple pour la Fête de l'Uni pourraient prêter du matériel au Parlement des Jeunes.

La prochaine séance – qui est publique – se tiendra le mercredi 4 mars à 18h15, au Centre de Loisirs de Neuchâtel.

Philippe Guermann

La Ville jeune

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), mercredi 18 février à 20h15, contes et musique: quatuor de contes pour cordes et vent. Entrée Fr. 10.-. Jeudi 19 février à 21h30, country, rockabilly, punk: Slam et Howie & The réserve men (CH). Entrée Fr. 10.-. Vendredi 20 février à 21h30, rock, songs: Loren'co (F). Samedi 21 février à 21h30, électronique, hip-hop: Ghostown (F). Mardi 24 février dès 20h45, jazz: R. Pedrol drums & SP guest. Entrée libre, collecte. Mercredi 25 février à 21h, blues, Indian boogie. Entrée libre, collecte. www.barking.ch

Case à chocs (quai Godet 20), samedi 21 février à 22h, psychédéisme, Indie,



Garage from Detroit USA, SSM, DJ Pornostuntman. Entrée Fr. 10.-. www.case-a-chocs.ch

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), dimanche 22 février à 10h30, histoires de mammifères, pour petits et grands, par Yveline Daout, conteuse de la Louvrée. Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô



Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à



18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Basketball

Samedi 21 février, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Union Neuchâtel basket - Villars basket, LNB.

Football

Dimanche 22 février, stade de la Maladière, 16h, NE Xamax - FC Sion, ASL.

Hockey sur glace

Lundi 23 février, patinoires du Littoral, 20h, Serrières-Peseux - Vallorbe, 3^e ligue.

Patinoires du Littoral (du 19 au 25 février)

Piste principale

je: 9h-11h45/15h-16h15 public, 9h-11h45/13h45-15h45 hockey libre.
 ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public.
 sa: 13h45-16h public et hockey libre.
 di: 13h45-16h30 public.
 lu: 9h-11h45/13h45-16h30 public, 9h-11h45/13h45-16h15 hockey libre.
 ma: 9h-11h45/13h45-16h30 public, 9h-11h45/15h30-16h15 hockey libre.
 me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/15h30-16h15 hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
 ve: 9h-11h45/15h-16h15 public.
 sa: 13h45-16h30 public.
 di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
 lu/ma: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
 me: 9h-11h45/14h15-16h15 public.



Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, en promettant de s'allier, font un pas de plus vers le RUN

Un événement historique à l'aula des lettres

Les Autorités des Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle siégeront ensemble le 3 mars à 20h15 pour la première fois de leur histoire à l'aula de la Faculté des lettres. Les exécutifs présenteront aux membres des conseils généraux un rapport d'information concernant le Contrat d'agglomération du Réseau des trois villes, signé en avril 2008 avec le Conseil d'Etat.

«L'enjeu est de taille», a commenté Pascal Sandoz, président de l'Association du réseau des trois villes, lors d'une récente conférence de presse. Entouré de ses collègues Cédric Dupraz (Le Locle), vice-président de l'association et Laurent Kurth (La Chaux-de-Fonds), secrétaire, il a salué une fois de plus la volonté de collaboration des trois villes du canton. «Nous sommes dans une phase de concrétisation du RUN et il est temps d'améliorer le contexte "haut-bas"». Si les membres des législatifs des trois villes prennent acte du rapport d'information qui leur sera soumis à Neuchâtel mardi 3 mars prochain, une douzaine de mesures prévues dans le contrat d'agglomération pourront alors se concrétiser.

Mesures spécifiques

Le Réseau des trois villes, en partenariat avec le Conseil d'Etat, a décidé, au travers d'un contrat d'agglomération, de mettre en place plusieurs mesures dont une nouvelle répartition des compétences entre communes et Etat ou encore une réflexion sur la répartition des infrastructures d'importance cantonale entre les Villes.

Côté culture, le Réseau des trois villes entend mettre des locaux à

disposition des artistes indépendants, créer un portail internet, de manière à rendre visibles les diverses activités culturelles et redéfinir les missions attribuées aux musées des trois villes. A cela s'ajoute la création d'une bibliothèque multisite d'importance cantonale (Neuchâtel étant l'un des rares cantons universitaires ne disposant pas de bibliothèque cantonale) et celle d'un centre régional des arts de la scène, localisé dans les actuels locaux du TPR à La Chaux-de-Fonds.

Transrun

Concernant la mobilité, l'objectif principal des Villes et du Conseil d'Etat est la réalisation du Transrun. Néanmoins, dans l'attente de sa concrétisation (d'ici 2016-2018), des mesures intermédiaires permettant d'améliorer la liaison ferroviaire entre les villes, seront mises en place en privilégiant l'instauration de la cadence ferroviaire à la demi-heure et le renforcement des liaisons entre Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel aux heures de pointe. Il s'agira également de promouvoir la communauté tarifaire intégrale (permettant aux usagers de circuler avec le même titre de transport sur le réseau de plusieurs compagnies, à l'échelle du canton) et d'instaurer la gratuité des transports publics ou de proposer des arrangements forfaitaires, lors d'événements culturels ou sportifs organisés simultanément dans les trois villes. Enfin, en matière d'aménagement du territoire, la création d'une agence de développement, et d'un guichet foncier unique sur internet figurent parmi les objectifs à atteindre.

Six commissions

Afin de mener à bien ces différents projets et d'assurer le suivi politique de la mise en œuvre du contrat d'agglomération, six commissions ont été constituées: «Institution», «Mobilité et Urbanisme», «Culture», «Sport», «Sécurité» et «Economie». A noter que chaque ville sera représentée dans chaque commission, à travers un conseiller communal. (lap)



Regroupements

Le réseau urbain neuchâtelois **RUN** réunit le Conseil d'Etat et huit regroupements de communes:

- **Le Réseau des trois villes** (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle);
- **La COMUL** ou Communauté urbaine du littoral (12 communes dont Neuchâtel, sises entre Bevaix et La Tène);
- **L'AUD** ou la Communauté urbaine Le Locle-La Chaux-de-Fonds;
- **Centre-Jura;**
- **Val-de-Travers;**
- **Val-de-Ruz;**
- **Entre-deux lacs;**
- **La Béroche.**

Le **Transrun** (train moderne rapide reliant Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, complété d'excellentes liaisons entre l'est et l'ouest sur le littoral et dans les Montagnes) fait partie des projets concrets émanant de l'Association **RUN**.



Le Réseau des trois villes entend redéfinir les missions a



Quelles seront les conséquences de la ré

Une alliance

L'Association du Réseau des trois villes, créée en novembre 2007 sous l'impulsion du RUN, pourra bientôt se mettre sérieusement au travail. Mais qu'est-ce qui va finalement changer, à dater du 3 mars prochain, jour où les législatifs des villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle se réuniront pour prendre acte du contrat d'agglomération du Réseau des trois villes? Tour d'horizon avec Pascal Sandoz, conseiller communal et président de l'association.

Comment la Ville de Neuchâtel va-t-elle se positionner dans l'Association du réseau des trois villes? Va-t-elle garder son pouvoir décisionnel et son identité?

Nous allons garder notre pouvoir décisionnel, bien sûr et personne ne perdra son identité. Il s'agit plutôt de renforcer l'identité urbaine de notre canton. Toutes les



Laurent Kurth (La Chaux-de-Fonds), Pascal Sandoz (Neuchâtel) et Cédric Dupraz (Le Locle) ont soutenu les avantages du réseau avec conviction.



attribuées aux musées des trois villes, pour une meilleure collaboration entre eux. (ci-dessus, Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel)

Union des trois villes du canton? Réponse avec Pascal Sandoz

« haut-bas »

décisions feront l'objet d'un consensus entre les 3 villes et nous avons une volonté réelle de collaboration. De plus, lorsque l'une des commissions de l'association élaborera un projet, elle devra le faire valider par les exécutifs de chacune des villes. Si le dossier dépasse les compétences des exécutifs, en matière de crédit, par exemple, les législatifs devront également être consultés.

Il y a eu quelques tensions ces derniers temps entre le « haut » et le « bas » du canton (déplacement de la Haute Ecole Arc, notamment), comment faire pour surmonter cela?

Le fait de se placer autour d'une table pour parler prouve la volonté des Villes d'aplanir les différents existant entre le « haut » et le « bas ». Nous allons élaborer des projets à trois afin que chacun y trouve son intérêt.

En décembre, L'Express a révélé que deux tiers des Neuchâtelois ne savent pas ce qu'est le RUN. Comment allez-vous expliquer aux citoyens ce qu'est le réseau des trois villes?

Réunir les trois législatifs est déjà un acte de communication, puisque nous présenterons un rapport d'information et que cette séance, tout comme celles du Conseil général, sera publique! Par la suite, nous communiquerons sur chaque projet émanant des commissions thématiques, à travers le comité de l'Association.

A terme, pourrait-on envisager la création d'une entité « Neulofonds » ou « Chauxnelocle », soit une seule commune ou agglomération?

Dans plusieurs décennies, peut-être...on peut tout imaginer (souriant). Toutefois, créer une seule entité n'est absolument pas notre but.

Nous souhaitons avant tout donner du corps à ce qui constitue la partie urbaine de notre canton.

Ne craignez-vous pas, en vous unissant, de marginaliser les autres communes?

Non, car les autres communes se sont également regroupées, comme c'est le cas pour la Comul, par exemple. Il n'y a rien à craindre de ce côté-là.

Pourquoi est-ce vous qui avez été nommé président de l'Association du Réseau des trois villes, et non l'un de vos collègues des montagnes?

Cela s'est fait un peu tout seul et il n'y a pas du tout eu de litige. Il faut savoir que le président assume statutairement la présidence durant deux ans. Ensuite nous effectuerons un tournus. (lap)



Fonctionnement de l'association

L'Association du réseau des trois villes est composée de l'assemblée générale, d'un comité et de commissions thématiques (voir p.8). L'assemblée générale est composée des exécutifs in corpore des trois villes, chacune possédant une voix. Le comité est quant à lui composé d'un conseiller communal par ville et présidé par l'un d'eux pour une période de deux ans. Actuellement, Pascal Sandoz en est le président, Cédric Dupraz (Le Locle) le vice-président et Laurent Kurth (La Chaux-de-Fonds) le secrétaire.

Plus forts

En présentant les dossiers élaborés de concert par trois entités, les villes espèrent se montrer plus fortes et plus efficaces, face au Canton, notamment, « sans oublier que le Contrat d'agglomération a été signé avec l'Etat », ajoute Laurent Kurth. Le contexte économique peu favorable rend en outre nécessaire le renforcement des collaborations et des synergies. (lap)



La Ville, en signant la Convention des Maires, s'est engagée à réduire sa consommation d'énergie

Energie: la Ville de Neuchâtel s'engage au niveau européen

En mars 2007, les Etats membres de l'Union européenne se sont mis d'accord sur des objectifs communs pour relever les défis énergétiques et climatiques d'ici à 2020: il s'agit de réduire de 20% la consommation d'énergie primaire, d'augmenter à 20% la part des énergies renouvelables et de réduire de 20% les émissions de CO₂. On parle désormais de la règle des «3 x 20».

Au début de l'année 2008, la Commission européenne reconnaît que les collectivités locales et leurs citoyens sont au cœur de la lutte contre le changement climatique. Elle lance alors la Convention des Maires par laquelle les Villes européennes désireuses de soutenir la règle des 3 x 20 s'engagent à élaborer et mettre en œuvre un plan d'action en faveur de l'énergie durable.

200 collectivités

A ce jour, environ 200 collectivités locales européennes ont signé la Convention des Maires. Parmi elles on trouve les trois villes suisses de Zurich, Lausanne et... Neuchâtel. Ces deux dernières entrent dans ce projet grâce à leur participation au programme franco-suisse Interreg

REVE d'Avenir. L'engagement de l'ensemble de ces villes pionnières a été salué et reconnu à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue dans le prestigieux Hémicycle du Parlement Européen à Bruxelles le 10 février dernier. La manifestation s'est déroulée en présence de José Manuel Barroso, Président de la Commission Européenne ainsi que de Hans-Gert Pottering, Président du Parlement Européen.

Madame Valérie Garbani, Conseillère communale, directrice de l'Environnement, a fait le déplacement pour signer la Convention des Maires et ainsi confirmer l'engagement de la Ville de Neuchâtel dans cette démarche particulièrement ambitieuse. Et les grandes capitales européennes étaient également présentes telles Londres, Paris, Madrid, Budapest.

Un engagement important

Et maintenant, il s'agit de mettre l'ouvrage sur le métier. La règle des 3 x 20 exige un engagement important!

Mais la Ville de Neuchâtel ne part pas de rien. Elle peut faire valoir une solide expérience dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

- En tant que Cité de l'énergie, la



Valérie Garbani signe la Convention des Maires qui engage la Ville à réduire la consommation d'énergie de son territoire.

commune est active depuis 15 ans déjà. On relèvera par exemple que la consommation d'énergie de son patrimoine immobilier, qui compte environ 120 bâtiments, a été réduite de plus de 20% à ce jour. Cela représente des économies annuelles correspon-

dant à l'équivalent de 800'000 litres de mazout par année!

- Le projet HOLISTIC du programme européen CONCERTO vise quant à lui des économies d'énergie importantes au niveau d'un quartier de la Ville sur une période de 5 ans. Les besoins de chaleur et d'électricité de la zone «Gare-Mail-Monruz-Université» seront réduits de 22% d'ici juin 2012! Pour parvenir à un tel résultat, de nombreux partenaires, tant privés que publics, sont engagés dans ce projet.

Mobiliser la société civile

A la vue de ces différentes actions déjà engagées sur le territoire communal, on peut faire preuve d'optimisme pour l'avenir. Mais le principal défi qui attend la Ville de Neuchâtel pour honorer son engagement dans la Convention des Maires consiste dorénavant à mobiliser la société civile pour qu'elle prenne part elle aussi au futur plan d'action énergie. Un enjeu important et ambitieux pour notre commune, mais un défi passionnant pour la prochaine décennie.

*Christian Trachsel,
délégué à l'énergie*



L'organiste Simon Péguiron ouvrira dimanche un cycle de récitals d'orgue donnés à Notre-Dame de Neuchâtel

Les orgues de l'Eglise rouge ont 80 ans

Sous la bannière «Bourbons et voix céleste», l'Eglise rouge organise toute une série de récitals pour célébrer les 80 ans de ses grandes orgues symphoniques. Le cycle de concerts débutera dimanche dans la basilique avec Simon Péguiron, récemment nommé organiste titulaire à la Collégiale.

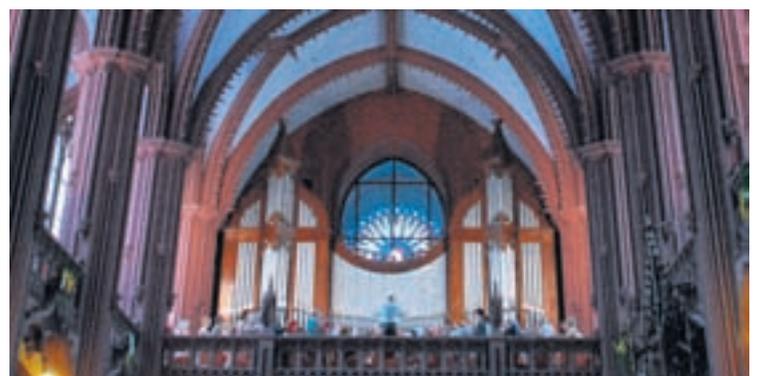
Pour fêter dignement les 80 ans de l'orgue de l'Eglise rouge, dix récitals d'une demi-heure seront organisés tout au long de 2009. Des organistes de renom, tels que Guy Bovet, Jean-François Vaucher, Anne-Caroline Prénat, Anne Méry et Simon Péguiron, qui ouvrira les feux dimanche, feront résonner l'instrument tour à tour, entre les murs de la basilique Notre-Dame de Neuchâtel.

Grand orgue symphonique

L'orgue octogénaire auquel la basilique de Neuchâtel souhaite rendre hommage, constitue un remarquable témoin musical et technique du début du 20^e siècle. Placés sous le thème «Bourbons et voix céleste», les concerts permettront de découvrir les multiples possibilités qu'offre ce précieux héritage du patrimoine neuchâtelois et offriront un temps d'introduction à la prière, pour les personnes participant à la messe du dimanche soir.

Tuyau d'orgue

Afin d'aider à couvrir les frais d'organisation et pour soutenir l'entretien de ce magnifique instrument, les organisateurs proposent le concept suivant.



Guy Bovet, Jean-François Vaucher, Anne-Caroline Prénat, Anne Méry et Simon Péguiron joueront à l'Eglise rouge pour les 80 ans du grand orgue.

Pour des dons de 80 francs, 150 francs ou 300 francs, un tuyau d'orgue gravé sera remis à chaque donateur à l'issue du concert concerné.(lap)

Concert dimanche 22 février à 17h30, Eglise rouge.
Organiste: Simon Péguiron.

A propos...



Rien à gagner

Une chance sur un million! Selon les autorités maritimes, le risque que l'accident se produise était de un sur un million. Non, il ne s'agit pas de loterie ou autre jeu de hasard. Au début du mois de février, le sous-marin français «Triomphant» et le britannique «Vanguard» sont entrés en collision au milieu de l'Atlantique. La faute à pas de chance? Les systèmes de sonar sophistiqués des deux sous-marins se sont mutuellement neutralisés, explique-t-on aujourd'hui. Ça, c'est dit.

En revanche, et cela est devenu une constante, l'opinion publique a dû attendre près de quinze jours pour que l'on dévoile le fait. On apprend que «l'explosion nucléaire» a été écartée, au profit d'un «risque de fuite radioactive». Les milieux anti-nucléaires, estiment eux, que dans ce genre d'affaire on ne connaîtra jamais la vérité. Cela chatouille notre mémoire et nous rappelle Tchernobyl. Avec l'expérience, une conclusion s'impose tout naturellement: quand l'Etat invite le peuple à se montrer joyeux, c'est que la catastrophe n'est pas loin...

Rémy Voirol

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Julien Dubois, architecte à La Chaux-de-Fonds (Julien Dubois Architectes SA), d'un permis de construire pour l'aménagement d'une place de parc 16, rue des Berthoudes, article 1846 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Imelda et Pascal Naine.

Les plans peuvent être consultés du 13 février au 16 mars 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

La Ville officielle

Ville de Neuchâtel Ville du Locle Ville de La Chaux-de-Fonds

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 janvier au Locle, l'Association des trois villes a proposé que les trois législatifs de Neuchâtel du Locle et de la Chaux-de-Fonds siègent ensemble

**mardi 3 mars 2009 à 20h15
à Paula des Jeunes-Rives
à Neuchâtel**

L'objectif de cette séance commune est la validation du contrat «Réseau des trois villes» passé avec l'Etat. Il conviendra donc de prendre acte du rapport d'information établi à ce sujet. La séance est publique.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL :

**Le président,
Pascal Sandoz**

**Le chancelier,
Rémy Voirol**

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
DE LA VILLE DU LOCLE :

**Le président,
Denis de la Reussille**

**Le chancelier,
Jean-Pierre Franchon**

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

**Le président,
Jean-Pierre Veya**

**La chancelière,
Muriel Barrelet**

Rendez-vous nature

Les temps de la vie – magie des Alpes

Le cinéaste neuchâtelois André Paratte présentera, mercredi 4 mars au Musée d'histoire naturelle, le dernier volet de la trilogie consacrée aux Alpes.

Les ombres s'allongent, les forêts de mélèzes se couvrent d'or: le décor est posé pour le grand opéra de l'automne, le rut des cerfs. Les échos des vallées donnent au brame une dimension incomparable et émouvante. Puis la vie se retire de l'Alpe, non sans avoir préparé le renouveau.

Muséum d'histoire naturelle, rue des Terreaux 14, film projeté à 12h30 et à 14h15. Entrée libre.

Apprentissages 2009

Dès août 2009, la Ville de Neuchâtel offre les possibilités de formation suivantes:

Employé-e de commerce (3 ans)

Maîtrise l'utilisation des outils informatiques et de communication usuels. Traite toutes les activités dévolues à la fonction commerciale: secrétariat, comptabilité. Développe des compétences en communication écrite et orale.

Dessinateur, dessinatrice en aménagement du territoire (4 ans)

Participe à l'élaboration de plans, d'analyses et d'études sur le territoire bâti ou non bâti. Maîtrise les représentations graphiques dans le domaine de la gestion du territoire. (Possibilité de faire une maturité professionnelle en cours d'apprentissage).

Si cette offre de formation vous intéresse, envoyez votre dossier de candidature, accompagné d'un **curriculum vitae ainsi que des copies de vos bulletins scolaires – jusqu'au vendredi 27 février 2009** – à l'adresse suivante:

Administration communale
Office du personnel
Fbg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du secrétariat de l'Office du personnel au 032 717 71 47.

A louer

**Rue de la Dîme 72
à Neuchâtel**

Studio au 2^e étage
Loyer mensuel: Fr. 355.–
Reprise: à convenir

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 73.





La chronique de ...

L'affaire « Grand Vy »

Yves Demarta



Importante ferme d'alpage au Creux du Van, la Grand Vy et son domaine appartiennent à la Ville de Neuchâtel depuis le mois de décembre 1900, lorsque celle-ci la reçut en legs de A. J. Jeanrenaud et de sa soeur Mathilde.

Incendiée une première fois en 1857, alors qu'elle accueillait 110 génisses, elle brûla une seconde fois au soir du 1er août 1911 par suite d'une imprudence enfantine. Elle était affermée à un agriculteur de Fresens qui y accueillait un troupeau de 72 vaches durant la belle saison. On y servait une modeste restauration et fabriquait un peu de fromage. D'un rendement insignifiant pour la Ville propriétaire, quoique assurée pour une somme de 16'000 francs, on se demanda si sa reconstruction se justifiait. En septembre déjà, le Conseil général de Neuchâtel acceptait un rapport négatif du Conseil communal, mais recommandait le reboisement du domaine. L'étude du dossier fut confiée à une commission.



Le chalet de la Grand Vy avant son incendie de 1911, avec une unique façade tournée vers l'est, trois pans de toit couvrant les autres côtés. La porcherie du premier plan, épargnée par l'incendie, existe toujours.

Les agriculteurs de la Béroche concernés par l'estivage de bestiaux souhaitaient une reconstruction rapide de la Grand Vy. Devant le peu d'empressement des Autorités neuchâteloises, ils proposèrent alors de racheter le domaine. En juillet 1914, trois années de discussions laborieuses aboutirent à un accord de vente fixé à 40'000 francs, qui fut immédiatement contesté par référendum populaire. Une campagne plutôt virulente précéda le vote du 23 janvier 1915. 1782 électeurs y participèrent, dont 1777 valablement. 1061

personnes refusèrent la vente du domaine, 716 l'acceptant. Ses 95 hectares d'alors (130 aujourd'hui) restèrent donc propriété de la Ville de Neuchâtel.

L'exploitation d'un domaine sans abri demeurait problématique. De longs pourparlers aboutirent à un compromis: la Ville louait son domaine au Syndicat d'élevage de la Béroche pour une durée de 24 ans. La reconstruction de la ferme était confiée au Syndicat, fort du travail désintéressé de ses membres et libre d'exploiter sur place le bois néces-

saire. La Ville payait les dépenses effectives de la reconstruction et le Syndicat les intérêts annuels de celles-ci. L'accueil touristique fut garanti.

La Grand Vy nouvelle, une maison d'habitation centrale et deux ailes destinées au bétail, peut accueillir actuellement quelque 140 bêtes. A l'image des autres fermes restaurants du Creux du Van, cette auberge de montagne l'est bien moins depuis la modernisation du «Grand Chemin» qui y mène.

Y.D.



A travers l'histoire



Du pont des Parcs, le bas de l'avenue des Alpes l'année de son ouverture en 1926.



Manifestation du 1^{er} mars

Comme de coutume, les festivités destinées à célébrer le 1^{er} mars seront organisées par l'Association des sociétés de la ville et se dérouleront au port principal.

Samedi 28 février au soir, l'Association Musique militaire - Helvétia Saint-Blaise défilera dans les rues du centre-ville en sonnant la Retraite. Le lendemain, la diane sera jouée dans différents quartiers de Neuchâtel.

Les Neuchâteloises et Neuchâtelois sont invités à se rassembler dimanche 1^{er} mars dès 10h30 à l'est du port pour la cérémonie officielle. Celle-ci sera agrémentée par la Musique militaire - Helvétia Saint-Blaise et verra M. Pascal Sandoz, président du Conseil communal et M. Roland Debely président du Conseil d'Etat, prendre successivement la parole.

Sur le coup de 11 heures, la Société des troupes de forteresse tirera les traditionnelles salves d'artillerie. Un concert mettra un terme à la manifestation à l'issue de laquelle du vin chaud et l'apéritif seront offerts à la population dans le préau du collège de la Promenade.



Les lundis des mots

Lundi 23 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3 : Lecture à deux voix de *Inconnu à cette adresse*, de Kathrine Kressmann.

Lundi 2 mars à 18 heures à la Cave Bauermeister, rue des Moulins 21 : *Poèmes un verre à la main* Lecture et présentation de la revue Nomades.



Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant :

Cours n° 25 – La céramique grecque antique

Les 9, 16, 23, 30 mars de 20h à 21h30 au CPLN, bâtiment A (entrée est), salle A20. Prix: Fr. 57.-

Professeur: Francine Vuillème

Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, mardi et jeudi de 14h à 17h au no de tél. 032 725 50 40, e-mail: upn@cpln.ch, site internet: www.cpln.ch/upn.

La Ville officielle



Qualité de l'eau distribuée à Neuchâtel

L'eau potable est un produit de l'environnement. Une surveillance continue est indispensable pour suivre son évolution et assurer une qualité irréprochable auprès des consommateurs. Le Laboratoire de Viteos, secteur Littoral, suit quotidiennement sa qualité pour la ville de Neuchâtel grâce à des appareils de mesures en continu et des campagnes d'analyses mensuelles détaillées.

Origines de l'eau

L'alimentation en eau de la ville de Neuchâtel est assurée depuis 1887 par des sources captées dans les gorges de l'Areuse. En 2008, elles ont produit 94% de la consommation d'eau potable de la ville (4.2 millions m³). Le complément, soit 6%, a été fourni par l'eau du lac (270'000 m³) après un conditionnement dans la station de Champ-Bougoin à Neuchâtel, mise en service en 1945.

Bactériologie

Les 107 analyses bactériologiques effectuées en 2008 n'ont décelé aucune bactérie d'origine fécale dans l'eau du robinet à Neuchâtel. Nous

n'avons détecté qu'un minimum de bactéries inoffensives issues de l'environnement, soit une moyenne inférieure à 10 unités alors que les normes en tolèrent jusqu'à 300.

Chimie

L'eau distribuée à Neuchâtel est une eau mi-dure: 16°F à 22°F (degré français). Elle contient une concentration très faible en nitrates: en moyenne 6.3 mg/L pour une tolérance de 40 mg/L. Le chlore, utilisé comme agent de désinfection principal, est présent dans le réseau à une concentration moyenne de 0.08 mg/L (valeur de tolérance: 0.1 mg/L de chlore).

Les analyses régulières démontrent que l'eau distribuée répond aux exigences légales pour les paramètres chimiques et bactériologiques.

Des informations complémentaires sur les eaux potables peuvent être consultées sur le site www.eaupotable.ch ou en vous adressant directement au Laboratoire de Viteos, secteur Littoral, quai Max-Petitpierre 28, 2000 Neuchâtel, tél: 032/ 886 04 60 ou par e-mail: labo-eaux-NE@viteos.ch.



Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté à Cressier par M^{me} Françoise Jeanneret, conseillère communale, à l'assemblée générale de l'Association de la Fête des vendanges de Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Jeanne et Marius Schaldenbrand-Guérin, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 9 au 15 février 2009

- Température extérieure moyenne: 0.2° C.
- Degrés-jours: 138.4 DJ.

La bonne idée:

Pour que l'isolation d'un bâtiment soit la plus efficace possible, elle doit former un périmètre fermé. On évite ainsi les ponts thermiques qui sont une source de perte de chaleur importante et parfois même de moisissures.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

Analyses du Laboratoire de Viteos, secteur Littoral (analyse du 9 septembre 2008, Fontaine du Coq-d'Inde)

Cations

Calcium	73.8 mg/L
Magnésium	7.0 mg/L
Sodium	2.4 mg/L
Potassium	0.8 mg/L

Anions

Carbonates	241 mg/L
Sulfates	6.9 mg/L
Nitrates	6.7 mg/L
Chlorures	4.3 mg/L



Programme cinéma pour la semaine du 18 au 24 février

AAPOLLO 1 LE CODE A CHANGÉ 1 ^{er} semaine. 7 ans sug. 14 ans. VF me au ma 16h, 18h15, 20h30, ve/sa 22h45. De Danièle Thompson.	032 710 10 33	APOLLO 3 WALKYRIE 3 ^e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 22h45. De Bryan Singer.	032 710 10 33
APOLLO 1 LA LÉGENDE DE DESPERAUX 2 ^e semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF me au ma 14h, di 10h30. De Sam Fell.	032 710 10 33	ARCADES L'ÉTRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON 3 ^e semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 14h30, 20h. Bio: VO angl. s-t fr/all me au ma 17h15. De David Fincher.	032 710 10 44
APOLLO 2 L'HEURE DE VÉRITÉ 1 ^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans. VO angl. s-t fr/all me au ma 20h15. De Ron Howard.	032 710 10 33	ARCADES DE L'AUTRE CÔTÉ DU LIT 7 ^e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 18h. De Pascale Pouzadoux. Derniers jours.	032 710 10 44
APOLLO 2 VOLT HÉROS MALGRÉ LUI 3 ^e semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF me au ma 14h45. Apollo 3: di 10h45. De Chris Williams Howard Byron.	032 710 10 33	BIO SLUMDOG MILLIONAIRE 6 ^e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me au lu 20h30. De Danny Boyle. Derniers jours.	032 710 10 55
APOLLO 2 RICKY 2 ^e semaine. 10 ans sug. 16 ans. VF me au ma 18h. De François Ozon.	032 710 10 33	BIO TWILIGHT-CHAPITRE 1: FASCINATION 7 ^e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 14h30. De Catherine Hardwicke.	032 710 10 55
APOLLO 2 YES MAN 5 ^e semaine. 12 ans sug. 12 ans. VF ve/sa 23h. De Peyton Reed.	032 710 10 33	REX VENDREDI 13 2 ^e semaine. 16 ans sug. 16 ans. VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45. De Marcus Nispel.	032 710 10 77
APOLLO 2 MARCELLO, MARCELLO Avant-première. 10 ans sug. 10 ans. VO it. s-t fr/all di 11h. De Denis Rabaglia.	032 710 10 33	REX LA PANTHÈRE ROSE 2 1 ^{er} semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF me au ma 15h, 17h45. De Harald Zwart.	032 710 10 77
APOLLO 3 DOUTE 2 ^e semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 20h15. De John Patrick Shanley.	032 710 10 44	STUDIO MEILLEURES ENNEMIES 2 ^e semaine. 10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 20h15. De Gary Winick.	032 710 10 88
APOLLO 3 PALACE POUR CHIENS 3 ^e semaine. Pour tous sug. 7 ans. VF me au ma 15h15. De Thor Freudenthal.	032 710 10 44	STUDIO SÉRAPHINE 4 ^e semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h. De Martin Provost.	032 710 10 88
APOLLO 3 PICNIC 1 ^{er} semaine. 14 ans sug. 16 ans. VO fr. et all. s-t me au ma 18h15. De Adrian Sitaru.	032 710 10 44	STUDIO LES NOCES REBELLES 5 ^e semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 17h30. De Sam Mendes. Derniers jours.	032 710 10 88



L'instantané de Stefano Iori...



... acte de vandalisme



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

InterNos, association neuchâteloise d'échanges culturels, tél. 032 721 33 15, e-mail: internes_ch@yahoo.fr, site Internet: www.internos-neuch.ch

Job Service, (quai Ph.-Godet 18), travail des jeunes - placement et information, tél. 032 725 35 55, sur rendez-vous.

La Courte Echelle, (rue des Fausses-Brayes 3), lieu d'accueil enfants-parents, lundi-mardi de 14h30 à 17h30; mercredi et jeudi de 9h à 11h30, tél. 032 724 45 15.

La Margelle, lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel, (rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville 7), tél. 032 724 59 59.

Lecture et Compagnie, tél. 032 731 70 41 ou 032 751 57 57.

Le Strapontin, agence de location pour concerts et spectacles, point de vente Billelet, (Passage Maximilien de Meuron 4), mardi-vendredi 13h à 18h et samedi 10h à 13h, tél. 032 717 79 07.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, Passage Max-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le n° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 21 et dimanche 22 février – journée d'offrande

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

La Coudre: samedi 21 à 18h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: samedi 21 à 18h45, C21, culte pour les jeunes suivi d'un repas.

Charmettes: di à 10h, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 22. Februar 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Maxime Rebetez

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

Comment développer l'intelligence de votre enfant

de G.N. GETMAN

Editeur et préface: Joseph Fasel, opticien & optométriste à Fribourg

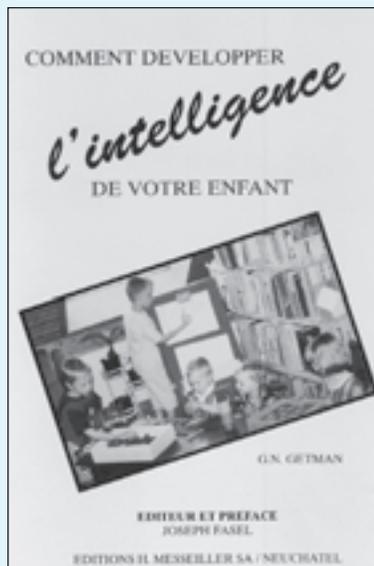
L'ouvrage a rencontré un succès considérable aux Etats-Unis (édité une dizaine de fois). Bien que destiné aux parents, les enseignants le trouvent utile à la préparation de leurs leçons et il y est devenu un manuel scolaire et ouvrage de référence dans des cycles de formation d'enseignants.

Il définit clairement les différences qui existent entre la vue et la vision. Il a la pertinence de démontrer que tout enfant, profitant d'activités significatives développant les facultés visuelles, stimulera ses aptitudes à la lecture et que la vision est une faculté qui doit être développée par l'enfant. Ce thème est exposé en détail. (Peu ou pas d'ouvrages consacrés aux difficultés d'apprentissage/de lecture n'abordent le sujet de la vision.) Or, aucun acte d'apprentissage essentiel ne se passe de la vision. Voilà pourquoi l'entraînement à la vision est égal à l'exercice de l'intelligence.

Actuellement, le clavier et l'écran de l'ordinateur exigent des aptitudes visuelles et motrices que seule une minorité d'enfants a développées. Ce livre suggère des moyens de venir en aide à chaque enfant en lui permettant d'acquérir les facultés visuelles, tactiles et auditives nécessaires au développement du langage si essentiel à la maîtrise de notre monde codifié.

Il s'agit d'un ouvrage de vulgarisation qui donne aux adultes ayant à charge le développement intellectuel d'enfants, les informations provenant des spécialistes de l'enfance. Il démontre, dans un langage simple, qu'un manque au niveau du développement fondamental pourrait être à l'origine des problèmes d'apprentissage.

Ce livre ne se borne pas à la simple théorie. Il contient de nombreux exercices et suggestions pour permettre de multiplier les situations d'apprentissage ludiques afin de renforcer la disposition à l'apprentissage, assurant ainsi à l'enfant sa réussite dans le cadre scolaire.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, Saint-Nicolas 11, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage *Comment développer l'intelligence de votre enfant* de G.N. Getman – Editeur et préface Joseph Fasel au prix de **Fr. 19.90** (TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



La mezzo-soprano Brigitte Balleys se joindra au trio Carpe Dièse pour interpréter des oeuvres composées dans le camp de Terezin

Chanter la force de vivre

Pour son cycle d'hiver, le trio à cordes professionnel Carpe Dièse a choisi de s'intéresser aux œuvres de trois compositeurs juifs, détenus durant la deuxième Guerre mondiale au camp de concentration de Terezin (République Tchèque). Pour leur concert *Mémoire juive*, à écouter dimanche 8 mars à la Maison du Concert, la cantatrice suisse de renommée internationale Brigitte Balleys joint sa voix d'exception au trio, afin d'interpréter des comptines emplies d'espoir, des pièces plus sombres mais également des œuvres de cabaret, ainsi que celles d'un compositeur suisse: Jacques Henry. Entre souffrance et instinct de survie, les compositeurs déportés à Terezin délivrent avant tout un message d'espoir.

Brigitte Balleys, parlez-nous un peu de vous...

Je suis née dans le canton du Valais et c'est un endroit où les gens chantent afin de faire partie de la vie communautaire. J'ai grandi dans un milieu simple, mais musical. Je chantais ainsi dans le chœur que dirigeait mon père, puis je suis partie faire mes études à Sion et à Berne. Je suis ensuite restée dans les régions suisse allemandes, jusqu'à ce que je rencontre mon mari et me tourne vers la Suisse romande.

J'ai beaucoup chanté en allemand car d'une part, ma voix se prêtait davantage au Lied qu'au grand opéra italien et d'autre part, parce que la plupart des grands poètes sont allemands.



Pourquoi avoir accepté de vous joindre au trio Carpe Dièse pour le concert *Mémoire juive*?

A la base, la musique dite dégénérée, soit interdite par les Nazis car ne correspondant pas aux normes de l'art officiel, m'intéressait. On parlait par ailleurs de ce concept bien avant les camps, en Allemagne. Le fait de raconter une histoire, de faire émerger des secrets m'a aussi parlé. Vous savez, lorsque les gens sont sortis des



De g. à dr., Céline Portat (violin alto); Jonas Grenier (violin); Esther Monnat (violoncelle) du trio Carpe Dièse, accompagnés par la cantatrice Brigitte Balleys (chant).

camps de concentration, ils n'ont pas pu tout de suite évoquer leur douleur ou leur vécu, ce que je comprends, bien sûr. Les gens tombent très vite dans l'oubli et ce concert permet de dire merci à de grands compositeurs.

Quel genre de camp était Terezin?

Cet endroit regroupait une grande partie de l'élite culturelle juive, arrachée à son milieu d'origine. Artistes, musiciens, philosophes et écrivains s'y côtoyaient et y ont élaboré des créations. Au début, les Nazis interdisaient toute expression culturelle dans le camp. Puis ils ont laissé ce potentiel artistique s'exprimer à travers des pièces de théâtre et des concerts, de sorte à constituer une vitrine, prouvant le bon traitement des détenus aux visiteurs étrangers. Des membres du Comité international de la Croix-Rouge s'étaient d'ailleurs rendus à Terezin, durant la guerre.

Comment les détenus faisaient-ils pour créer dans de telles conditions?

Au début, nous avions peur que les morceaux retrouvés ne soient pas bons. Or ces gens étaient enfermés, certes, mais ils ont continué à composer des musiques aussi écoutables à l'intérieur du camp qu'à l'extérieur. Ce qui les maintenait en vie, c'était le fait de faire de la musique.

Cela ne se révélait pas toujours facile, il est vrai. A un moment donné, un pianiste détenu au camp a voulu monter le requiem de Verdi. Mission difficile car le chœur était

régulièrement décimé, jour après jour, en raison des déportations à Auschwitz ou ailleurs.

« Je n'ai pas envie de pleurer en chantant, car ces morceaux sont une célébration de l'instinct de survie »

Quel est le sentiment prédominant, lorsque vous interprétez ces morceaux? N'est-ce pas un peu morbide?

Non, pas du tout! Lorsque je chante, je pense à la survie, à la musique. J'oublie tout le mal pour penser au véritable bonheur qu'il serait possible d'avoir. Les morceaux sont empreints d'espoir, de volonté de vivre! Penser au malheur retirerait quelque chose de ce que ces compositeurs ont créé, dans un sens. Ilse Weber, par exemple, écrivait des histoires et composait des chansons pour enfants avec sa guitare. Au camp, elle fonctionnait par la force des choses en tant qu'infirmière pour enfants. Elle leur délivrait des messages d'espoir, à l'image du père dans le film *La vie est belle*, de Roberto Benigni. Je n'ai pas envie de pleurer en chantant, car ces morceaux sont une célébration de l'instinct de survie, que tous les artistes ont peut-être au fond d'eux. Schubert, par exemple, peut paraître bien plus déprimant. Nous espérons vraiment que les spectateurs sortiront du concert avec un sentiment d'espoir.

La violoncelliste Esther Monnat complète:

Je pense parfois au destin tragique de ces compositeurs en jouant. La berceuse *Wiegenlied*, de Isle Weber, fut celle qu'elle chanta en entrant avec les enfants de Terezin dans la chambre à gaz. Lorsque l'on sait cela, on le vit différemment.

Vous allez chanter en tchèque, en yiddish, en allemand... comment faites-vous pour tout prononcer correctement?

Je cherche toujours des gens parlant la langue dans laquelle je chante, pour qu'ils m'aident, à comprendre le sens des textes, notamment. Je maîtrise bien l'allemand et à Lausanne, j'ai trouvé un professeur de philosophie qui enseigne aussi le yiddish! Quant au tchèque, c'est une langue dans laquelle j'ai beaucoup chanté. Dans le cas présent, il s'agit parfois de musique de cabaret et il y a de nombreux mots. J'ai donc dû beaucoup travailler.

Quels sont vos prochains plans?

Je chanterai en mars à Châtel St-Denis, accompagnée par Daniel Spiegelberg au piano. Les œuvres choisies sont également des morceaux oubliés, puisqu'il s'agit de compositions réali-



sées par la première femme d'Olivier Messiaen. A 50 ans, j'aime raconter quelque chose à travers la musique. Je pense également que plus on se trouve soi-même, plus les projets et propositions qui vous plaisent viennent à vous.

Laure-Anne Pessina

www.carpediësetrio.ch

Compositeurs détenus à Terezin:

- Viktor Ullmann (1898-1944)
- Ilse Weber (1903-1944)
- Karel Svenk (1907-1945)

Compositeur suisse contemporain:

- Jacques Henry (1953-)